TRAVAUX AGRICOLES – TERRASSEMENT – LOCATION D'ENGINS

ENT. TRUPTIL Gérard
12, Rue du Gravier
60510 ROCHY CONDE
TEL : 03.44.07.70.82
FAX : 03.44.07.79.13
E-MAIL : truptil @ sfr.fr
N° SIRET: 527 110 928 00019
TVA INTRA : FR 9352711092

SEEF
1 SEP. 2015
Arrivée

PREFECTURE DE L'OISE
Direction départementale des territoires 60
Service de l'eau de l'environnement et de la forêt
Bureau de l'environnement
2 boulevard Amyot d'Inville
BP 20317
60021 BEAUVAIS CEDEX

Objet : Rochy-Condé- TRUPTIL Entreprise
Réponse à la demande de compléments.

Rochy Condé, le 28 Août 2015

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier en réponse à la demande de complément du dossier de demande d'enregistrement formulée dans le courrier du 12 Août 2015.

Vous en souhaitant une bonne réception,

Nous vous prions, Monsieur le préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Mr Gérard TRUPTIL

KALIÈS

COMPLEMENTS AU DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

TRUPTIL ENTREPRISE
ROCHY-CONDÉ

Fait à Lezennes, le 27 Août 2015

KALIÈS – KA15.04.014

COMPLEMENTS AU DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

1. Un plan, à l'échelle de 1/2 500 au minimum, des abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres. Lorsque des distances d'éloignement sont prévues dans l'arrêté de prescriptions générales prévu à l'article L. 512-7, le plan au 1/2 500 doit couvrir ces distances augmentées de 100 mètres .

Un plan répondant à ces critères est présenté en annexe.

2. Un plan d'ensemble, à l'échelle de 1/200 au minimum, indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants, le tracé des réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau. Une échelle plus réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration.

Au vu, de l'activité de stockage de déchets inertes n'engendrant ni construction ni réseaux enterrés et des alentours proches du site constitués d'une ISDI dont l'activité est terminée, d'une ISDI en activité, d'une ISDND (post-exploitation), d'une parcelle à vocation agricole et du chemin d'accès, TRUPTIL ENTREPRISE propose de présenter une échelle réduite de ce plan d'ensemble.

Ce plan est joint en annexe.

3. l'avis de la mairie de la commune où est situé le projet (ROCHY CONDE) sur le type d'usage futur du site retenu par l'exploitant (vocation agricole).

TRUPTIL ENTREPRISE a sollicité l'avis de la mairie de ROCHY-CONDE sur le type d'usage futur du site. Ce courrier, présenté en annexe, a été reçu par la mairie de ROCHY-CONDE le 19 Juin 2015. A ce jour, la mairie ne s'est pas prononcée. Conformément à l'Article R512-46-4 du code de l'Environnement, le délai de réponse étant dépassé, l'avis de la mairie peut être réputé émis.

4. Les éléments permettant d'apprécier la compatibilité du projet : positionnement vis-à-vis du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux de l'Oise.

Les déchets inertes susceptibles d'être admis sur le site TRUPTIL Entreprise proviendront uniquement du département de l'Oise.

6. L'exploitant ne précise pas le type de déchets (et le code) générés par l'installation et le mode de stockage.

Les seuls déchets générés par l'activité seront les indésirables contenus dans les déchets inertes livrés. Les déchets indésirables attendus sont :

Chapitre de la liste des déchets	Code déchet	Description
19. DÉCHETS PROVENANT DES INSTALLATIONS DE GESTION DES DÉCHETS	19 12 02	Métaux ferreux
	19 12 04	Matières plastiques et caoutchouc
	19 12 07	Bois

Une benne permettant d'isoler les indésirables sera à disposition sur le site. Ces déchets indésirables ne seront pas stockés plus d'un mois sur le site. Les déchets indésirables seront éliminés en filière adaptée et un registre assurant la traçabilité sera tenu.

7. L'exploitant ne précise pas les jours et horaires d'ouverture du site.

Le fonctionnement du site se fera « à la demande » en fonction des livraisons de matériaux réalisés par TRUPTIL Entreprise. Cependant, l'activité sur le site respectera les jours et heures d'ouverture suivants :

- Ouverture du Lundi au Vendredi de 7 heures à 22 heures (sauf jours fériés).

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 **PLAN DES ABORDS DE L'INSTALLATION 1/2000**

ANNEXE 2 **PLAN D'ENSEMBLE 1/1200**

ANNEXE 3 **COURRIER DEMANDE D'AVIS DU MAIRE**

ANNEXE N° 1

PLAN DES ABORDS DE L'INSTALLATION 1/2000

KALIÈS

PLAN DES ABORDS DE L'INSTALLATION AU 1 / 2000

ANNEXE N° 2

PLAN D'ENSEMBLE 1/1200

KALIÈS

PLAN D'ENSEMBLE 1 / 1200

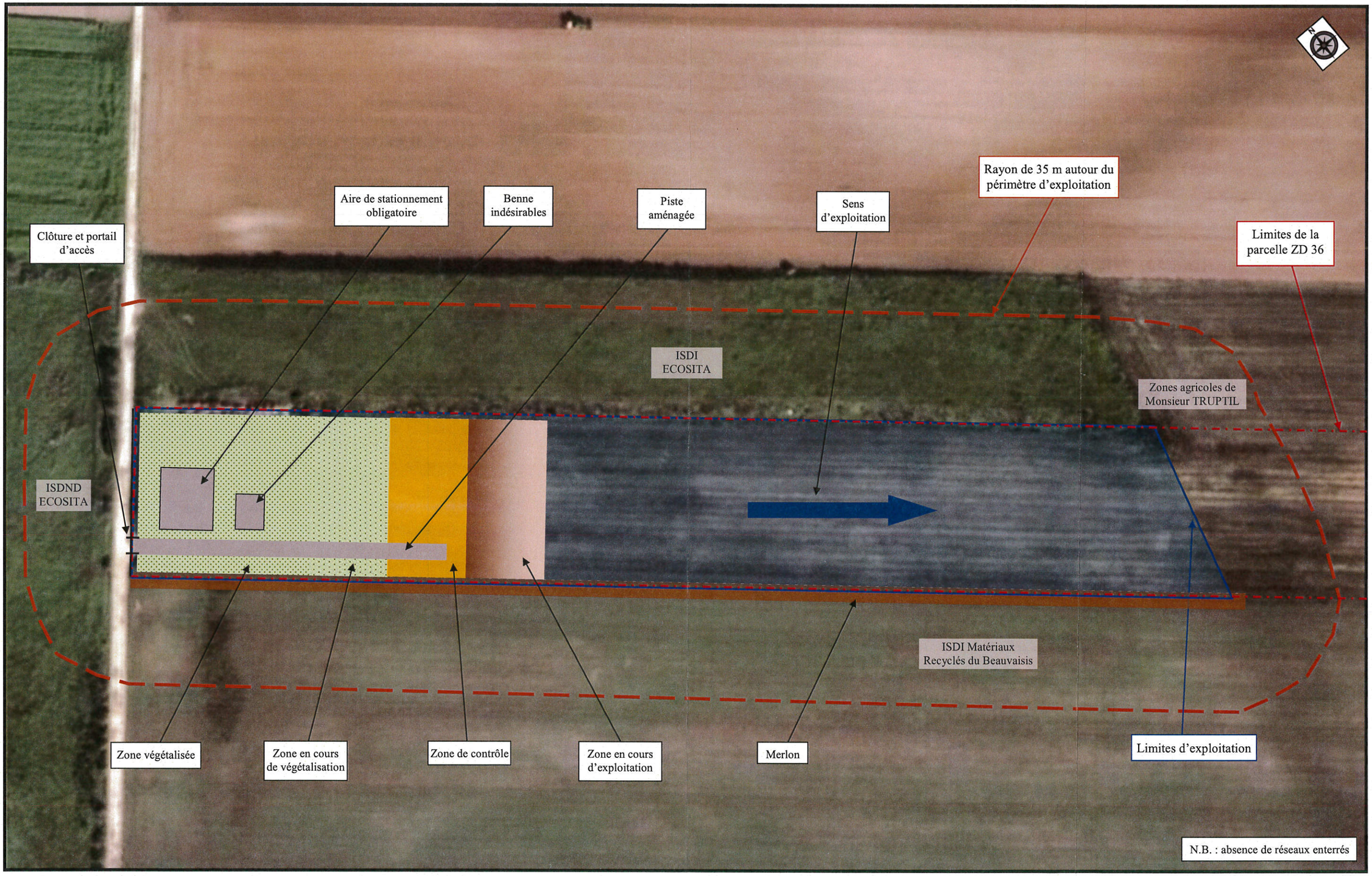

ANNEXE N° 3

COURRIER DEMANDE D'AVIS DU MAIRE

TRAVAUX AGRICOLES – TERRASSEMENT – LOCATION D'ENGINS

ENT. TRUPTIL Gérard
12, Rue du Gravier
60510 ROCHY CONDE
TEL : 03.44.07.70.82
FAX : 03.44.07.79.13
E-MAIL : truptil @ sfr.fr
N° SIRET: 527 110 928 00019
TVA INTRA : FR 9352711092

Recommandé avec AR

Mairie de ROCHY-CONDE
Place de la mairie
60510 ROCHY-CONDE

Rochy Condé, le 16 Juin 2015

A l'attention de Monsieur le Maire

Objet : Avis sur le réaménagement du site après exploitation

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre projet d'implantation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes, au lieu-dit de la « Haute borne », et conformément à l'article 32 de l'Arrêté Ministériel du 12 Décembre 2014, nous sollicitons votre avis sur le réaménagement du site après exploitation.

La réhabilitation de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes sera progressive et se fera au fur et à mesure de l'avancée de l'exploitation.
L'objectif de la remise en état du site est de revenir à la topographie originelle et à l'usage initial, c'est-à-dire un usage agricole.

Une fois le remblaiement d'une zone terminé, les opérations suivantes seront mises en œuvre :

- modelage des matériaux inertes afin d'atteindre le profil topographique final souhaité. Ce profil permettra un bon drainage des eaux de ruissellement ;
- régalage des stocks de terres végétales, préalablement décompactées afin de former une couche de matériaux d'une épaisseur d'environ 30 cm, apte à recevoir des cultures ;
- revégétalisation spontanée de la zone réaménagée.

La terre végétale permettra la mise en place d'un sol favorisant le retour à l'exploitation agricole. La piste stabilisée en matériaux inertes sera démantelée en fin d'exploitation.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

PJ : Modèle Avis

M. Gérard TRUPTIL
Chef d'entreprise